Décision 26-DCC-130 du 11 juin 2026

relative à la prise de contrôle exclusif de l'activité de fourniture de pare-chocs de la société Flex-N-Gate Maubeuge par le groupe Renault

Posted on: 11 juin 2026 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Renault
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	activité de fourniture de pare-chocs de la société Flex-N-Gate Maubeuge

Lire

Le texte intégral de la décision
147.87 Ko